



DNB 2019

publié le 02/05/2019 - mis à jour le 26/05/2019

Le diplôme national du brevet évalue les connaissances et les compétences acquises à la fin du collège. À partir de la session 2018-2019, il est rééquilibré entre évaluation du socle (contrôle continu) et épreuves finales. Celles-ci sont différenciées en quatre épreuves écrites par discipline, sur deux jours, et une épreuve orale.

► Pour en savoir plus [cliquer ici](#)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.